

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ville de Sion a signé la Déclaration des droits de l'enfant 2024

A l'occasion des 100 ans de la Déclaration de Genève pour les droits de l'enfant, une nouvelle Déclaration a été rédigée à Genève. L'objectif est de rappeler l'importance de respecter les droits spécifiques et universels des enfants. La Ville de Sion a signé cette nouvelle déclaration. Elle entend ainsi marquer son soutien inconditionnel aux droits des enfants.

Rédigée en 1924, la Déclaration de Genève pour les droits de l'enfant reconnaît pour la première fois des droits spécifiques et universels aux enfants. Santé, sécurité, protection, développement et autonomie des enfants en sont les grands principes. Pour marquer le centenaire de ce texte fondateur, la Ville de Genève, le Comité des droits de l'enfant, Save the Children, Enfants du Monde et Terre des Hommes ont rédigé une nouvelle Déclaration 2024, afin de réaffirmer l'urgente nécessité de défendre les droits des enfants chaque fois qu'ils sont menacés.

Formulée de manière concise en 10 articles, la Déclaration de Genève 2024 relève qu'il reste beaucoup à faire pour que tous les enfants vivent dans des conditions de dignité et de bien-être, à l'abri de la pauvreté et de la violence, dans un environnement propre et durable, propice à leur développement et pour que leurs opinions comptent. Ce texte ambitieux est co-signé par de nombreuses personnalités nationales et internationales, notamment le Haut-Commissaire aux droits humains, le Haut-Commissaire aux réfugiés, le représentant de la Suisse au comité des droits des enfants, la représentante spéciale des Nations Unies pour la lutte contre la violence à l'égard des enfants, la représentante spéciale pour les enfants et les conflits armés, la Présidente du CICR, deux anciennes présidentes de la Confédération.

A l'instar d'autres villes romandes, la Ville de Sion a signé la Déclaration de Genève 2024. En tant que Commune amie des enfants et abritant sur son territoire le Centre interfacultaire en droits de l'enfant, elle réaffirme son soutien inconditionnel aux droits des enfants et son engagement quotidien en faveur des enfants.

Sion, le 21 novembre 2024

Personne de contact :

- Florian Chappot, conseiller municipal en charge des affaires sociales
076 381 31 01 ; f.chappot@sion.ch